

Vitalija Kazlauskienė
Université de Vilnius, Lituanie

L'APPOSITION DANS LA PRODUCTION ECRITE DES APPRENANTS LITUANIENS EN FLE

Résumé. L'acquisition de la compétence lexicale est complexe, dans la mesure où il ne suffit pas pour les apprenants de distinguer la forme et la signification d'un élément lexical pour savoir comment l'intégrer correctement dans le contexte langagier. Cette compétence suppose de comprendre les propriétés de combinatoire lexicale et grammaticale. L'analyse de la production écrite des apprenants lituaniens en FLE, qui est réalisée à partir du corpus annoté, se focalise sur l'apposition. Elle se réfère à un nom auquel elle apporte un complément d'information sur une qualité ou nature. Le choix de l'apposition en tant qu'objet d'étude tient au fait qu'elle se distingue par son emploi particulier dans la langue française au titre de l'expansion du nom et permet de comparer son utilisation par les apprenants à celle des natifs. Son emploi dans la langue des apprenants du niveau analysé n'est pas très fréquent, dont la question se pose de quelle manière les apprenants lituaniens transmettent l'information sans apposition. Nous nous fixons comme tâche, sans prétendre à l'exhaustivité, de faire le point sur les différents emplois des appositions, leurs particularités et correspondances à l'emploi des natifs dans les productions écrites des apprenants du français comme langue étrangère. L'apposition, en tant que constituant du SN est ainsi analysée du point de vue syntaxique, en prenant en compte les constructions correctes, erronées ou incertaines. Les écrits des élèves nous ont permis d'orienter les réflexions didactiques en direction de l'emploi général des appositions dans le corpus d'apprenants et relever la construction typique et propre à l'interlangue.

Mots clés : compétence lexicale ; apposition ; SN ; interlangue.

Introduction

L'analyse de la production écrite des apprenants lituaniens en FLE, qui est réalisée à partir du corpus annoté, se focalise sur l'apposition. Le choix de l'apposition en tant qu'objet d'étude tient au fait qu'elle se distingue par son emploi particulier dans la langue française au titre de l'expansion du nom et permet de comparer son utilisation par les apprenants à celle des natifs. Son emploi dans la langue des apprenants du niveau analysé n'est pas très fréquent, dont la question se pose de quelle manière les apprenants lituaniens transmettent l'information sans apposition.

Nous nous fixons comme tâche, sans prétendre à l'exhaustivité, de faire le point sur les différents emplois des appositions, leurs particularités et correspondances à l'emploi des natifs dans les productions écrites des apprenants du français comme langue étrangère. L'apposition, en tant que

constituant du SN est ainsi analysée du point de vue syntaxique, en prenant en compte les constructions correctes, erronées ou incertaines. Cette recherche peut servir en aval à l'élaboration de certains instruments didactiques pour développer les qualités de la compétence lexicale des apprenants de niveau B1. Pour la réalisation de cet objet premièrement nous présenterons le fondement théorique autour de la notion de l'apposition, ensuite le matériel d'études sera décrit qui suit par une partie rapportant les résultats de l'analyse quantitative et qualitative de la mise en relief dans la production écrite des apprenants lituaniens en FLE, finalement les conclusions présentent une synthèse des principaux résultats.

Notion de l'apposition

L'apposition est une expansion du groupe nominal d'un type particulier. Elle s'applique à un substantif qui fait partie du nœud substantival, autrement dit lorsqu'un nom ou un pronom personnel vient en compléter un autre, sans particule conjonctive. En d'autres termes, la coordination ou subordination est impossible entre les mots formant une apposition (Balkevičius, 1998, p. 37). Labutis qualifie de corrélation ces relations appositionnelles (Labutis, 1994, p. 91). L'apposition est souvent entre virgules, mais il existe d'autres cas. Mercier (2012) précise que l'apposition est une fonction marquée stylistiquement : elle relève du code écrit et possède une connotation littéraire. On écrira : « Galant, Pierre lui a avancé une chaise », mais on évitera cette tournure à l'oral pour lui préférer par exemple : « Pierre est galant, il lui a avancé une chaise » ou « Pierre lui a galamment avancé une chaise » (ibid). Les grammairiens déterminent la position de l'apposition comme étant à côté du substantif et non au-dessus ou en-dessous (Tesnière, 1965, p. 163). Elle comporte une nuance circonstancielle (cause, opposition, etc.).

Par ex. :

Pierre, malade, n'a pu rendre son devoir (= parce qu'il était malade) ;

Pierre, malade, est allé malgré tout à l'école (= bien qu'il soit malade) (ibid).

Un autre substantif est destiné à expliquer ou qualifier le premier, ou bien à relever l'énergie de l'expression, à marquer, accentuer la phrase. L'apposition a une valeur explicative, et se teinte de nuances circonstancielles diverses, surtout lorsqu'elle est à gauche du nom :

Malade, elle a été absente toute la semaine (= Comme elle était malade, elle a été absente : valeur causale).

Malade, elle a travaillé tous les jours (= Bien que malade, elle est venue travailler : valeur concessive.)

A droite du nom, elle est davantage descriptive (Mercier, 2012, p. 148). L'apposition désigne la même réalité que le terme auquel elle se rapporte et peut ainsi être supprimée sans changer le sens de la phrase.

La nature de l'apposition peut prendre des formes variées. On peut distinguer un nom ou un groupe nominal, un pronom, un adjectif ou un participe passé, une subordonnée relative, un complément déterminatif du nom ou un infinitif. Il faut veiller à ne pas confondre l'apposition et le complément du nom qui sert à ajouter une information, préciser le nom commun qu'il complète. L'apposition est quant à elle jointe à un nom et désigne la même chose que celui-ci. Exemples :

La ville de Paris. Le groupe de mots « de Paris » est une apposition, car il désigne la ville. Il est équivalent au nom « Ville ». Dans ce SN l'apposition explique, qualifie et précise le nom auquel elle se rapporte.

Les rues de Paris. Ce groupe de mots est un complément du nom, car « de Paris » ne désigne pas les rues. Il donne une information complémentaire sur « les rues ». Il précise de quel type de rues on parle, que ce sont celles de Paris. Il faudra distinguer d'une part adjectif et nom apposé, et d'autre part discriminer l'apposition de constructions voisines comme l'apostrophe et la juxtaposition (marquées par le détachement) mais aussi les constructions dites absolues et les compléments circonstanciels.

Pour désigner l'apposition, Jaubert (2017) propose d'utiliser des critères tels que :

- La coréférence : les deux termes rapprochés doivent désigner la même réalité.

- La prédication seconde : l'élément apposé est juxtaposé à une prédication première, intervenant comme une sorte de parenthèse.
- Le détachement : il est matérialisé par une pause graphique.
- La relative mobilité du terme apposé ne concerne que les appositions détachées, encadrées par des virgules.

Le constituant apposé de catégorie nominale est donc en partie structuré selon le sémantisme du support. Syntaxe et sémantique sont étroitement liées (Caddéo, 2008, p. 64). La partie suivante de cette étude traite des formes que prend l'apposition dans le corpus des apprenants lituaniens.

Particularités de l'apposition dans le corpus de langue française des apprenants lituaniens

Le matériel et la méthodologie d'études

L'analyse s'appuie sur les données du corpus annoté des apprenants lituaniens (LPRATT), réalisé dans le cadre de la thèse de doctorat de l'auteure (2018) et complété par les travaux de l'examen de l'année 2018. Ce corpus est élaboré manuellement à partir des travaux écrits des élèves de la classe de terminale pendant leur examen final du FLE des écoles secondaires de Lituanie. Il est à noter que programme scolaire prévoit d'atteindre le niveau B1 du CECR – Utilisateur indépendant – à la fin de ce cycle, ce qui permet de traiter le corpus présent comme corpus de niveau B1 de FLE. L'âge moyen des élèves est de 18 ans. Le nombre total de participants s'élève à 325. Cette étude analyse deux types de textes, à savoir le texte narratif et lettre. Le corpus de 114245 mots est constitué des compositions des années 2011–2015 et 2018.

L'analyse du corpus d'apprenants a été réalisée par application des principes d'analyse statistique des données, d'analyse des erreurs, de méthode de linguistique descriptive et celle de corpus. Les limitations de l'étude présente corréleront avec le nombre d'apprenants du FLE en Lituanie qui n'est pas très représentatif et décroissant chaque année. Un autre facteur de limitation c'est une thématique des textes écrits assez restreinte.

Résultats de l'analyse empirique

Cette partie expose les résultats de l'analyse empirique des appositions de SN basée sur les données du corpus. Les constructions de SN spécifiques à ce corpus ont tout d'abord été compilées. L'étude de cette liste permet de constater que certaines appositions de SN sont assez fréquentes, tandis que d'autres n'apparaissent pas dans l'interlangue*.

L'apposition et la virgule

On a déjà noté que l'apposition est souvent introduite par une virgule ou encadrée de virgules. La virgule est plus neutre du point de vue du statut informationnel du segment détaché, mais constitue quand même un marqueur d'une structure informationnelle (Lindqvist, 2016, p. 273). Le corpus ne révèle étonnamment que des cas certains avec l'apposition très distincte, c.à.d. qui est marquée par la virgule. En général, il faut noter que les signes de ponctuation sont peu présents dans les écrits des apprenants et n'apparaissent que dans certaines circonstances, telles que les énumérations, les phrases interrogatives, rarement exclamatives et encore quelques cas particuliers. L'apposition sans virgule est en règle générale possible et correcte en français. Elle apparaît dans les SN constitués du titre de fonction et nom de personne, dont voici quelques exemples tirés du corpus :

1. Salut **mon cher** <SN5> **ami Pascal**. (2012L510273)
2. #Bisou\$ Bissou **Ton** <SN5> **amie Madlen**. (2012L510236)
3. <...> je ne pourrai pas partir c'est parce que j'ai promis à **ma tante** <SN5> **Christine** d'aider. (2012L510228)
4. #la\$ **Le** <SN5> **chanteuse** #X les\$ les <F><GRA> #Patricia Kass\$ „**Patricia Cass**“, chante #très bien\$ très belle chanté. (2012E510260)

L'absence de virgule dans les exemples ci-dessus représente la juxtaposition des termes qui constituent une apposition. Comme il peut y avoir plus d'un

* L'interlangue est comprise comme une langue d'apprenant qui est caractérisée par un concept de transfert et une notion d'interférence entre systèmes linguistiques dans le contexte d'apprentissage d'une langue (Gass & Selinker, 2008).

ami (ex. 1, 2), d'une tante (ex. 3) ou d'une chanteuse (ex. 4) et que le contexte n'est pas encore établi, le nom propre apporte une précision essentielle au sens de la phrase. Selon Mulkern (1996, p. 238), un locuteur utilise le nom propre dans le cas où il suppose que l'interlocuteur n'en a pas une représentation mémorielle. Selon elle, on implique normalement que le nom propre est utilisé pour identifier un individu particulier, et que l'interlocuteur peut recouvrer ou construire une représentation de ce référent.

Le corpus contient aussi quelques exemples (ex. 5) où la virgule est en excès fautif, mais ce n'est pas la règle.

5. **Ton** <SN5> **ami, Eric** (2011L301882).

La ponctuation manque parfois dans les situations où elle est nécessaire, comme celle des exemples 1-3, ou bien se trouve en excès – v. ex. 4 – la présence des guillemets. Cette absence fréquente de ponctuation pourrait constituer un obstacle pour l'analyse de l'apposition utilisée, dans la mesure où le manque de ponctuation ne donnerait pas la possibilité de la distinguer d'autres constituants d'un SN, tels que par exemple l'adjectif ou la proposition relative.

La présence courante dans les écrits des apprenants de cette variante d'apposition se constituant du titre de fonction et du nom de la personne est liée à la composition du corpus, qui est fait de deux parties de l'examen final à savoir les essais et les lettres. Cette forme d'adresse pour saluer ou dire au revoir est bien naturelle pour les écrits épistolaires. Parmi ce type d'apposition, on trouve aussi N+ apposition constituée d'un nom/titre, par exemple :

6. Par #exemple\$ example, on peut savoir toutes les actualités #quotidiennes# quotidienne #sur\$ dans la #chaîne\$ <SN5> **chaîne française „France 24”** (2012E510172).

7. #Chaque\$ Chac jour #je\$ #lis\$ lire #le\$ <SN5> **journal „Connaissances #françaises\$ Français”** (2012E510274).

8. J'habite à l'<SN5> **hôtel „Linus”, à <N> Palanga** (2011L301951).

9. Mon <SN5> **hôtel „Palanga”** et magnifique : #cinq\$ **cinq étoiles, très #luxueux\$ luxueux** (2011L301892).

Les exemples illustrent le bon usage de la ponctuation. Ce type d'apposition est bien assimilé par les apprenants, ils l'utilisent fréquemment (7%) et correctement. Les deux derniers exemples (8 et 9) illustrent aussi l'apposition détachée complexe. Les appositions complexes apparaissent souvent dans les descriptions et indications géographiques, ex. 10–13 :

10. Donc, pour finir j'aimerais dire, que les connaissances #du\$ de français donnent beaucoup de possibilités #d'\$ étudier #à\$ dans l'université #française\$ français, <...> ou peut être trouver l'amour dans la **ville d' <SN5> amour Paris, qui est la meilleure ville #au\$ dans tout le monde.** (2012E510270)
11. #finalement\$ Finalement, je suis **ici, #au\$ en Mexique ; dans la <SN5> ville #de\$ Mexico, c'est #une\$ un capitale** (2011L301876).
12. Moi, je passe de merveilleuses vacances avec mes amis à la **mer Baltique, en Lituanie** (2011L301868).
13. Nous #pourrions\$ pouvions habiter dans #un\$ très #bel\$ beau l' <SN5> **hôtel „Nemanus“ qui a #le\$ la #brillant\$ brillante #paysage\$ paysage à la mer** (2011L301858).

On peut interpréter l'exemple 10 comme une apposition en prenant en considération la description typique et stéréotypique de Paris : *ville d'amour, la meilleure ville au monde*. Cet exemple présente une apposition rare dans ce corpus, la construction complexe de double apposition où *Paris* s'appose à *la ville d'amour* et la proposition relative à *Paris*. L'exemple 11 est aussi un cas exceptionnel, dans la mesure où il contient l'apposition d'adverbe de lieu *ici* qui est qualifié lui-même à l'aide de trois appositions. *La capitale* s'appose à *la ville de Mexico* qui à son tour s'appose au *Mexique* qui est une apposition de l'adverbe *ici*. La description très détaillée anime le texte, ce qui n'est pas vraiment un trait particulier du corpus analysé. L'exemple 12 est une apposition dite classique qui précise une partie de la mer Baltique. L'exemple 13 pourrait être considéré comme une apposition, même sans virgule. On peut toutefois supposer que c'est une erreur et que cet exemple pourrait aussi être considéré comme une apposition complexe qui se compose non seulement de N+N mais aussi de la subordonnée relative.

La subordonnée en apposition

La subordonnée relative apposée possède une valeur explicative. Les relatifs en général sont propres au corpus analysé : ils représentent 3% de tous les SN établis, parmi lesquels l'apposition est également présente.

Le corpus compte des appositions correctes en proposition relative, ex. :

14. Beaucoup de gens ne veulent pas donner #de\$ le travail pour l'<SN6> enfant, **qui n'a pas #de\$ 18 ans** (2015E2643D21).
15. Par exemple, les <SN6> jeunes, #qui profitent plus de leur liberté qu'ils ne devraient\$ **qui se profitent plus de leur liberté qu'il faut**, montrent peu de #respect\$ respect à leur professeur pendant les cours, <...> (2015E2643D13).
16. Le premier est <SN6> Paul, **qui s'appelle #comme\$ même que toi**, il est mon #bon\$ vrai ami (2012Lpra24).

La proposition relative dans l'ex. 14 qualifie bien l'enfant en limitant son âge de maturité. L'ex. 15 décrit également de quel type de jeune il est question.

Cependant, l'apposition dans les écrits des apprenants apparaît en majorité (87%) sans virgule, ce qui rend parfois impossible de distinguer l'apposition de relatif en fonction d'épithète. On ne peut distinguer le type d'apposition que sémantiquement ou en s'appuyant sur une des règles de distinction de l'apposition décrites dans la deuxième partie de cette étude :

17. Premièrement, les <SN6> jeunes **qui ont moins que 18 ans** doivent #avoir moins de\$ être limités de liberté, parce qu'ils ne sont pas assez responsables. (2015E2643D49)
18. Les <SN6> gens **qui n'ont pas assez de temps pour dormir** se sentent fatigués et ne veulent pas #X de\$ de faire quelque chose. (2013E165461)

Les exemples 17–18 montrent l'absence des virgules nécessaires pour indiquer l'apposition très distincte. Seule une partie de la ponctuation peut parfois manquer, comme par exemple :

19. #La première\$ Le premjere #chose\$ <SN6> chause #qu'il\$ **que il faut faire**, c'est manger #des\$ les <SN2> produits <G><GEN> #sains\$ saines (2013E165413).
20. Les <SN6> gens, **qui** #savent\$ **connesent** #le\$ **français** ont plus #de\$ possibilités dans la <SN8> vie (2012E510237).

Dans les exemples ci-dessus, le manque de ponctuation devant la conjonction **que** (ex. 19) ou après l'apposition (ex. 20) ne permet pas de marquer l'apposition de manière cohérente à l'inverse, on a parfois des marques de ponctuation superflues.

21. #En\$ Pour conclusion, il ne faut pas limiter la liberté des jeunes trop, mais il y a des <SN6> aspects, qui doivent être #contrôlés\$ controlées par les <SN8> parents. (2015E26D26)

Dans la phrase 21, la virgule devant **qui** est traitée comme une faute de ponctuation car la proposition subordonnée relative n'est pas une apposition. On constate qu'en général les apprenants utilisent la virgule trois fois plus avec la conjonction de subordination **qui** qu'avec **que** sans faire attention à la nécessité ou non de l'apposition dans une phrase.

En s'attachant plus précisément à l'apposition en subordonnée, l'analyse révèle sa fréquence nette dans la langue des apprenants du niveau analysé. Cependant, la ponctuation manquante, partiellement manquante ou abondante s'explique par l'emploi de l'apposition en termes plutôt intuitifs qu'appris. Les apprenants ne savent pas utiliser la ponctuation pour rendre plus claire la structuration de l'information. Notons que la ponctuation de l'apposition n'est pas limitée à la virgule. Elle pourrait être remplacée par un tiret ou par deux points. Dans d'autre cas, les parenthèses sont susceptibles de remplir la même fonction que les virgules. Il est évident que ces « marques de ponctuation présentent le segment détaché comme ayant différents statuts informationnels » (Lindqvist, 2016, p. 272). Riegel et al. décrivent les parenthèses comme présentant un élément d'une « importance secondaire » (1994, 95), les tirets comme mettant « en relief l'élément isolé » (1994, p. 97) et les deux-points comme « créant l'attente du terme qu'ils détachent » (1994, p. 92). Tout ce potentiel de la ponctuation pour la structuration du sens est étranger aux écrits analysés des apprenants.

N + de + apposition

Une autre expansion du groupe nominal, qui est aussi considérée comme apposition, est l'apposition reliée à un nom par la préposition **de**.

22. Mais selon moi, **les** <SN3> **gens de #ma\$ mon génération** doivent être limités parce qu'ils #ont déjà\$ déjà ont beaucoup de <SN8> possibilités (2015E2643D23).

23. Je crois que c'est la <SN3> **fête de Noël**, j'aime l'#atmosphère\$ atmosphère à la maison #pendant\$ dans temps de cette fête, <...> (2013L165464).

Deux substantifs qui se suivent, *les gens de ma génération* (ex. 22) et *fête de Noël* (ex. 23), sont reliés par le mot de liaison **de** qu'on ne peut supprimer. Dans le corpus analysé, la construction du type N + de + N est une des plus utilisées. Elle représente 10,3% de tous les SN établis. Néanmoins, relever les appositions parmi ce type de constructions peut être compliqué. Premièrement, la distinction entre complément d'objet et l'apposition n'est pas toujours saisissable. Deuxièmement, l'apposition et la collocation pourraient parfois coïncider.

24. Chaque été nous allons **au** <SN3> **bord de la mer** (2014Lpra35).

25. Le matin #le\$ **la** <SN3> **match** #de\$ #football\$ **football**, je ne #joue\$ jouer pas #de\$ <...> (2013L165435) !

26. Nous devons ne pas oublier de boire assez d'eau, les docteurs recommandent à boire au moins **deux** <SN3> **litres d'eau** par jour (2013E165455).

Les collocations lexicales, définies comme des associations lexicales privilégiées et sémantiquement compositionnelles, sont représentées dans les exemples 24–26. Ceux-ci représentent nettement l'apposition des noms. En somme, il apparaît que si la notion d'apposition pose problème, c'est avant tout parce que les grammairiens eux-mêmes ne sont pas parfaitement d'accord sur ce qu'elle doit recouvrir ou non. Ainsi, certains accepteront et d'autres rejeteront des exemples tels que « La ville de Paris » ou « ce vieux fou de Maurice ». Wilmet déclare (1998, p. 610) vouloir ouvrir « devant la fonction d'apposition un champ immense ». Il procède ainsi, tout en excluant pour de bonnes raisons les « fausses appositions » du type le roi Louis, la ville de Paris.

Finalement, il importe avant tout d'être capable de justifier ses propres interprétations. Dans cette étude, on traite un constituant de type N + de + N comme apposition à condition que la coréférence entre ce que désigne l'apposition d'une part, et ce que désigne le reste du syntagme d'autre part, soit présente ; l'une caractérise l'autre, mais les deux concernent le même fait. Autrement dit, l'apposition désigne la même réalité que le nom auquel elle se rapporte.

27. Le problème est que certains <SN3> **groupes de personnes** ne sont pas #capables\$ capable #de\$ à communiquer en réalité (2014Epra47).

28. Il faut qu'on sache comment se passer de technologies modernes parfois et qu'on comprenne que la vie #réelle\$ réelle ne devrait être passée devant les <SN3> **écrans d'appareils électroniques** (2014Epra2).

Les appositions *personnes* (ex. 27) et *appareils électroniques* (ex. 28) expliquent, précisent de quels *groupes* et de quels *écrans* il s'agit exactement. Un nom en apposition, qui développe un mot après **de**, s'utilise sans article. Comme on l'a déjà remarqué, la construction N + de + N est très présente dans la langue des apprenants, parfois en excès dans le corpus :

29. Je planifie étudier la <F><GRA> #philologie\$ <SN3> **filologie de la <SN2> langue française** (2012E510277).

L'exemple 29 illustre une sorte de tautologie ; il suffira d'écrire *la philologie française*. De plus, **de** peut introduire non seulement le nom en apposition mais aussi l'infinitif, à l'image des exemples 30–32.

30. De nos jours il y a #de\$ plus en plus des jeunes, qui ont #de la\$ **la <SN4> liberté de faire** ce qu'ils veulent ou de quoi ils rêvent (2015E2643D22).

31. Chaque personne a **le <SN4> droit #d\$ être libre** (2015E2643D19).

32. Tout d'abord, je t'écris pour te parler de **ton <SN4> choix <G><PRE><MAN> #d\$ aller** dans mon <SN8> école (2014Lpra37).

Les exemples cités sont des représentations nettes de l'apposition. L'exemple 30 illustre même l'apposition intégrée dans un apposé relatif.

Parmi ce type d'apposition, on observe également dans le corpus des constructions complexes dont celle-ci fait partie, quelques exemples :

33. Ce <SN4> désir à communiquer a stimulé l'autre <SN3.1> fonction d'<SN8> **Internet – les <SN3> sites de <SN7> communication <N> <SN0> „chats“** (2014Epra38).
 34. La <SN0> fête <G><TPS> #sera\$ serait **chez moi : 29, la <SN3> rue de Fleures, à <N> Vilnius** (2013L165395).

L'exemple 30 expose une configuration de type N + Apposé [(N1 de N2, Apposé2) Apposé3] avec effet d'enchâssement. Le mot *chats* est apposé au syntagme nominal *les sites de communication*, qui constitue lui aussi un groupe N + apposition. Cette partie est ensuite apposée ensemble au nom *Internet*. Généralement, l'apposé reste en fin de groupe syntaxique. Dans l'exemple suivant (31), à *Vilnius* est apposé au syntagme *la rue de Fleures*, les deux sont les appositions de *chez moi*. S'il semble y avoir, dans les exemples illustrés, entassement des apposés en fin de constituant syntaxique (c'est-à-dire toujours après le modifieur nominal), l'ordre n'est pas aléatoire et il semble « nécessaire de maintenir l'apposé de N2 proche de son support » (Caddéo 2008, 65-66). Dans le corpus analysé, on ne trouve pas de la même valeur appositive dans des constructions où le nom en premier terme exprime une évaluation, comme dans la phrase « ce paresseux de Pierre ».

En outre les adjectifs apposés, qui se distinguent des épithètes en ce qu'ils sont encadrés par des virgules, ne posent pas question dans le corpus présent, pour la simple raison qu'ils ne sont pas révélateurs des écrits analysés. Paradoxalement, les données empiriques montrent que les SN nominaux les plus utilisés par les élèves sont ceux dont l'un des composants est un adjectif. La présence exceptionnelle d'adjectifs apposés comporte seulement les phrases avec les noms propres en apostrophe, ex. :

35. Mon, #chéri\$ **chéri**, ami (2014Lpra42).
 36. **Chère**, Julie, salut, merci #pour ta\$ avant <SN0> lettre (2013L165416).

Les appositions dans ces derniers exemples doivent, en principe, être du même genre et du même nombre que le substantif ou le pronom, comme elles

jouent ce rôle d'adjectif. En général, les exemples 35 et 36 sont les rares emplois de l'adjectif apposé, qui apparaît dans les écrits de lettres de l'examen final.

En guise de conclusions

Les premières analyses du corpus n'avaient pas révélé, à tort, la présence nette de l'extension du groupe nominal sous la forme de l'apposition. L'analyse empirique a en effet mis à jour des constructions multiformes. Les appositions les plus employées par les apprenants du niveau analysé sont N + N, N + proposition relative et N + de + N. D'autres constructions sont aussi présentes dans l'interlangue, mais en nombre insignifiant. La syntaxe est simple, les appositions sont employées en majorité à droite du nom ce qui montre leur valeur descriptive. L'apposition à gauche du nom pour exprimer sa valeur circonstancielle ne se retrouve pas dans le corpus. Ainsi, la valeur circonstancielle du nom n'est pas exprimée par les apprenants.

La notion grammaticale d'apposition ne paraît pas, à première vue, poser problème, et pourtant, des difficultés surgissent qui tiennent surtout à l'absence de ponctuation. La manque de ponctuation entraîne une mauvaise compréhension des phrases, aussi qu'une perte de cohérence au niveau du sens. Les élèves, dans la plupart des cas, emploient l'apposition de manière intuitive. Ils évitent souvent l'emploi de la construction appositive et choisissent le complément qui ne détermine pas un nom. Cependant, malgré le nombre modeste d'appositions employées - 3% du corpus, on observe la présence de constructions appositives complexes, ce qui montre une certaine liberté linguistique des élèves. On peut d'une part en conclure que les constructions appositives du corpus sont arrangées selon les principes du dynamisme communicatif, autrement dit, leur variété dépend des sujets de l'examen. D'autre part, le corpus contient également un grand nombre d'occurrences illustrant que le choix dépend souvent d'autres facteurs.

Dans le référentiel, on ne trouve pas beaucoup de description de savoir-faire pour l'apposition et la ponctuation à ce niveau, mais l'ensemble des travaux analysés permet de conclure que les particularités distinguées par cette étude sont caractéristiques de ce niveau de la langue, à savoir B1. Ces expansions, en raison de leur fréquence et de leur structure, se prêtent

remarquablement à une investigation visant à définir l'emploi nominal dans la langue des apprenants du FLE.

Pour que la langue française employée par les apprenants lituaniens corresponde davantage à celle des natifs, les professeurs de FLE et les didacticiens devront attirer plus d'attention des élèves à savoir repérer une apposition, connaître les classes grammaticales concernées par cette construction syntaxique, savoir éviter les confusions avec le complément du nom, être capables de faire les accords nécessaires selon la nature de l'apposition, et cerner la fonction circonstancielle de l'apposition.

Ce type de données pourrait en outre constituer la base de diverses démarches scientifiques relatives à l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères, si l'on considère que le fait de savoir combiner les unités lexicales aussi que les unités grammaticales pour préciser le sens de la pensée est l'aspect principal de la compétence lexicale.

Références bibliographiques

- Balkevičius, J. (1998). *Lietuvių kalbos predikaginių konstrukcijų sintaksė*. Vilnius.
- Caddéo, S. (2008). L'apposition : une construction multiforme. *Travaux de linguistique de Boeck Supérieur*, 2(7), 63–72.
- Gass, S., & L. Selinker (2008). *Second language acquisition : An introductory course*. London : Routledge.
- Jaubert, A. (2017). L'embrouillamini de l'apposition. *Linguistique : apposition, épithète détachée, langue française, linguistique*. Véronique Magri.
- Kazlauskienė, V. (2018). *Syntagme nominal en FLE : analyse d'un corpus d'apprenants lituaniens*. Thèse de doctorat. Université de Vilnius. En ligne : <http://talpykla.elaba.lt/elaba-fedora/objects/elaba:30477054/datastreams/MAIN/content>.
- Labutis, V. (1994). *Lietuvių kalbos sintaksė 2*. Vilnius.
- Lindqvist, K. (2016). Structure informationnelle et apposition – l'ordre des mots dans la construction appositive. Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15–20 juillet 2013). Ledgeway, A., & M. Cennamo, G. Mensching (éd.). Section 4 : Syntaxe. 265–275. Nancy, ATILF. En ligne :

http://www.atilf.fr/cilpr_2013/actes/section-4/.html.

Mercier, F. L. (2012). *L'adjectif qualificatif*. Paris : Armand Colin.

Mulkern, A. E. (1996). The Game of the Name, in: Fretheim, Thorstein / Gundel, Jeanette K. (Ed.), *Reference and Referent Accessibility*, 235–250.

Riegel, M. P., & J.-Ch. Pellat, R. Rioul (1994). *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris.

Tesnière, L. (1965). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris.

Wilmet, M. (1998). Essai de typologie de la prédication, in Actes du Colloque International de Linguistique française d'Uppsala- Prédication, assertion, information, 1996, Acta Universitatis Upsaliensis ; *Studia Romanica Upsaliensia*, 56, 605–613.

Notes

1. Cet article s'appuie sur des données obtenues dans le cadre de notre thèse de doctorat (2018).

2. Dans cet article les exemples tirés du corpus sont présentés dans leur intégralité en conservant l'originalité des phrases des apprenants, c'est-à-dire sans aucune modification ni correction. La correction apparaît dans les phrases entre les signes #...\$. Les types des SN dans le corpus annoté sont marquées entre les crochets d'index < >.

Vitalija Kazlauskienė

Vilniaus universitetas, Lietuva
vitalija.kazlauskiene@flf.vu.lt

APOZICIJA LIETUVIŲ BESIMOKANČIŲ PRANCŪZŲ KALBOS RAŠTO DARBUOSE

Santrauka. Leksinės kompetencijos įgijimas yra sudėtingas ir ilgas procesas. Tam, kad tinkamai vartotų leksinį vienetą, mokiniams nepakanka mokėti jo formą ir/ar prasmę. Šis įgūdis apima leksikos ir gramatikos sąveikos ypatybių supratimą. Lietuvių besimokančių prancūzų kalbos rašytinės kalbos analizė atlikta naudojant anotuotą tekstyną. Šios studijos objektas yra apozicija (priedėlis). Ji daiktavardžiui suteikia papildomos informacijos apie jo kokybę ar pobūdį. Apozicija buvo pasirinkta dėl kelių priežasčių. Pirma, ji yra būdingiausia prancūzų kalbos daiktavardžio išplėtimo forma. Antra, apozicijos vartojimas leidžia palyginti mokinio ir gimtakalbio kalbos skirtumus ir panašumus. Analizuojamo lygio besimokančių kalbai apozicijos vartojimas nėra tipiškas. Šiuo darbu siekiama įvertinti mokinių kalbai būdingus apozicijų tipus, jų ypatumus. Darbu nepretenduojama pateikti visapusišką analizę, bet stengiamasi aptarti kokiam apozicijos atitikmeniui lietuviai mokiniai teikia pirmenybę rašto darbuose. Apozicija, kaip DJ (daiktavardžio junginio) sudedamoji dalis, bus analizuojama sintaksiškai, atsižvelgiant į teisingai ir klaidingai vartojamas konstrukcijas tarpukalbėje. Mokinių rašto darbų analizė padės aprašyti bendrąjį apozicijų naudojimą mokinių tekstyne, siekiant kuo aiškiau apibūdinti tipišką mokinių kalbai būdingą konstrukciją, kas suteiks galimybę paaiškinti tam tikrus mokinių kalbos ypatumus ir jos raidos aspektus.

Pagrindinės sąvokos: leksinė kompetencija; apozicija; DJ; tarpukalbė.

Vitalija Kazlauskienė

Vilnius University, Lithuania
vitalija.kazlauskiene@flf.vu.lt

THE APPOSITION IN THE WRITTEN PRODUCTION OF LITHUANIAN LEARNERS IN FRENCH

Summary. The acquisition of lexical competence is a complex process, because for learners, it is not enough to distinguish the form and meaning of a lexical element in order to know how to integrate it correctly into the language context. The skill also involves the understanding of the properties of lexical and grammatical combinatorics. The present analysis of the written production of Lithuanian learners of French as a Second Language (FSL) is based on an annotated corpus and focuses on apposition. The term refers to a noun to which it provides additional information on its quality or nature. Choosing apposition for the study is prompted its particular use for elucidation in French then makes it possible to compare its use by FSL learners of and native speakers. The use of apposition in L1 of the analysed level is not very frequent, which poses another question, namely, how Lithuanian learners convey information without apposition. We task ourselves with noting, the different uses of apposition in FSL learners' writing and analysing their particularities and correspondences in native speakers' use. Apposition, as NP (noun phrase) constituent, will be analysed syntactically, taking into account correct, erroneous or uncertain constructs. The learners' writings serve to orient the didactic reflections towards the general use of apposition in the learners' corpora and a better represent typical interlanguage constructions.

Keywords: lexical competence; apposition; NP; interlanguage.